



Compte-rendu
Réunion CCQ - Quartier sud - Butte à Monseigneur
28 février 2024 - 19h30 – Salle du conseil – mairie

Présents :

Mme Dominique DUCOUT (Avenue des Bois)
Mme Christine MOLES (Rue Henri-Janin)
Mme Aurélie RITT (Résidence de la Guiterie)
M. Jean-Marc MOUTON (Résidence de la Guiterie)
M. Bernard PAUL (Avenue Thérèse)
M. Jean-Marie CAHEN (Rue Henri-Janin)

Municipalité :

Dominique DUFRASNES
Dina BRUNELLO

Absente excusée :

Raphaèle CHALLIER

Tour de table

D. Ducout fait remarquer qu'il n'y a pas de représentant de la résidence du Parc et des logements chemin de la Glacière.

D. Dufrasnes propose de relancer une information par le biais du BM pour d'éventuelles inscriptions ou de remplacements d'un membre lors d'une absence.

D. Dufrasnes informe qu'il n'y a pas de CR formel à la suite de la visite de quartier qui a eu lieu en avril. Beaucoup de photos ont été prises et envoyées aux ST. Depuis beaucoup de choses ont été faites et un tableau a été publié dans journal n°34 (février) indiquant tous les travaux qui ont été effectués sur l'ensemble des quartiers sur le 2ème semestre 2023.

Point des travaux sur la commune en cours de réalisation

Point 1

Eclairage public, le remplacement de toutes les lampes sodium de la ville est en cours de finition. Fin travaux prévu fin mai.

Une phase test débutera avec une extinction complète sur deux quartiers (Beauséjour et Rhodon), minuit/5h du matin. Cette phase de test sera de 6 à 8 mois et est menée en partenariat avec la Gendarmerie et la PM.

A savoir, l'ensemble de l'éclairage public mis en LED et passé la nuit à 20% de luminosité sur les quartiers et surtout sur les grands axes ; rue du général Leclerc, rue de la République, rue de Paris et route de Versailles. Cela nous a permis de faire des économies de 450 000 €.

Tout l'éclairage autour de la gare ne sera pas éteint pour des raisons de sécurité. Notamment la rue Ditte et rue de la terrasse.



Point 2

Police Municipale,

- recrutement d'un PM supplémentaire en mai afin de renforcer l'équipe
- Prêt par Magny-les-Hameaux d'un système de radars. La commune a investi dans l'achat d'un système.
- Changement de tout le système de vidéosurveillance.

D. Ducout remercie la PM pour leur passage régulier dans le quartier et remercie également la municipalité pour tous les travaux qui ont été effectués.

Point 3

D. Dufrasnes fait remarquer qu'il y a de plus en plus d'incivilités notamment en termes de stationnement. Il annonce que le stationnement dans St Rémy est en train d'être repensé. M. Paul fait remarquer que les poubelles ne sont pas rentrées et laissées plusieurs jours voir une semaine sur les trottoirs.

Point 4

Autre projet à court terme, en phase d'étude, mise en place d'une passerelle pour permettre de poursuivre la voie cyclable et le trottoir qui passeront au-dessus de cette passerelle au niveau des 2 commerces qui ont été démolis

Point 5 travaux par le SIAVHY réaménagement de l'ensemble du coteau de l'Yvette côté mairie, renaturation de l'Yvette comme dans le jardin public.

Point 6

Parking en bas de la mairie va être désimperméabilisé

Point 7

Mise en place d'une nouvelle aire de jeux inclusive sur les Hauts de Saint-Rémy

Point 8

Prochain café du Maire le 16 mars au restaurant du Lac de 9h à 11h

Point 9

Suite à l'expérimentation de la rue Ditte, piste cyclable, un comptage a été mené sur Pierre-Curie et rue Ditte. On constate qu'il y a entre 52 et 57 voitures supplémentaires par jour qui passent rue Pierre-Curie. Les informations définitives seront données ultérieurement.

Points évoqués par les résidents

Rue Ditte

JM. Mouton projet voie douce rue Ditte, fin expérimentation, bilan

D. Dufrasnes, les travaux vont être entamés d'ici quelques mois (mai/juin).

Un bilan va être réalisé avec les riverains et nous sommes en attente de subventions. Tout cela fait partie du Schéma Directeur de la Haute Vallée de Chevreuse.

Quieterie



JM. Mouton nous informe qu'à partir de la 2^{ème} semaine des vacances scolaire, du 15 au 20 avril, il est prévu dans la traversée de la Guieterie qu'elle soit fermée. Des travaux de réfection de la route vont être faits (100 000€).

JM. Mouton demande l'entretien du bois de la Guieterie, partie commune.
Propose de planter des arbres sur l'aire de jeux.



Rue Henri Janin

Mme Moles fait remarquer que le marquage au sol dans le bas de la rue Henri Janin au niveau du rond-point n'est pas fini.

D. Dufrasnes tout n'a pas été fait. On le fait par campagne.

M. Cahen évoque la vitesse de 30km/h non respectée rue Henri Janin

D. Dufrasnes un panneau 30km/h sera posé

JM. Cahen propose de mettre un autre panneau 30 au bas de la rue Henri Janin

JM. Mouton demande la mise en place de chicanes ou ralentisseurs en plus Av de la Guierterie et rue Henri Janin car les véhicules roulent très vite.

Terrain fillette

JM. Cahen, pose la question sur les 10 logements prévus. Permis en 2018 et accordé fin 2023. Qu'en est-il des début des travaux ? Qu'en est-il des parkings ?

Réponse il y aura 10 places de parking.

P. Bernard, quand les travaux vont-ils commencer ?

Bois Butte à Monseigneur

D. Ducout demande le nettoyage du bois Butte Monseigneur sur les 5M de la partie communale
Replacer une barrière en bois au carrefour rue Moc Souris et route de Limours interdisant l'accès du chemin longeant les clôtures, aux engins motorisés

D. Ducout demande pourquoi un tronc d'arbre a été placé sur chemin longeant le mur de Vaughien ?
Butte Monseigneur travaux d'élagage. Prévenir les riverains du bruit.

Beaucoup de coup de feux dans le bois. Est-il possible d'interdire la chasse dans ce bois ?

Haies

D. Ducout fait remarquer, rue Henri-Janin, en bas, haie envahissante maison Vaillagou

Gare

D. Ducout demande un accès aux quais 1 et 3

D. Dufrasnes répond que ça été acté dans les négociations avec la RATP et une ouverture du passage avec un accès PMR.

Voirie

D. Ducout, nids de poules av. des Bois réparés et de nouveaux en creux. Rue Moc Souris pas réparé.
Nécessité de décaisser.

Idem pour l' Av de la Terrasse, refaire la voirie et passage piétons extrêmement bosselé.

Rue Pierre Curie

M. Bernard indique qu'il y a 2 zones où il n'existe pas de trottoirs, angle rue chauveau et près de la résidence étudiants. Dans ces zones 2 voitures ne peuvent pas se croiser. Danger pour les piétons. Il n'y a pas de signalisation au sol pour protéger piétons et cyclistes. Pas de ralentisseurs. Pas de signalisation sur poteaux.

Carrefour rue Pierre-Curie et Av. Thérèse, le panneau de signalisation est illisible. Propose de le remplacer ou le repeindre. Aux numéros 41 et 46 les haies ne sont pas taillées.

Rue Pierre Curie, à 3 endroits des haies dépassent sur la rue, (une d'elle en face de la propriété Curie)
le propriétaire s'engage à faire le nécessaire

Les 2 autres situées en face des N° 35 et 37. Les entrées se trouvent Av. du Muret.



P. Bernard, constate que la circulation ne cesse d'augmenter ces dernières années et surtout depuis la mise en sens unique de la rue Ditte

P. Bernard fait remarquer qu'il faut prendre en compte ces aménagements qui sont prioritaires.



Résidence étudiants

P. Bernard, signale que les poubelles jaunes et bordeaux restent pratiquement tout le temps sur le trottoir. Elles sont rarement rangées dans la résidence. Les piétons n'ont pas de passage à cet endroit et doivent marcher sur la rue. Il préconise d'adresser un courrier au gestionnaire du site concernant le traitement des poubelles.

Il fait également remarquer que chaque week-end, il y a des problèmes de déchets hors poubelles ou des dépôts sauvages (matelas, TV, informatique, petits meubles etc.) qui nécessite une intervention des riverains pour faire enlever par les ST ces objets qui peuvent rester 3 semaines et plus.

Chemin piétonnier qui se trouve dans le prolongement de la rue Pierre-Curie jusqu'au tunnel du RER est interdit de passage depuis le début de l'année. Ce chemin était une des voies de circulation entre le château de Coubertin et le château de Vaugien. Ce passage est régulièrement utilisé par les marcheurs d'autant qu'il n'y a toujours pas d'aménagement piétons le long de l'av. de la Guiterie, ce qui rend la marche dangereuse vers le château de Vaugien et le lycée de la Vallée.

A qui appartient le chemin ? commune ou Vaugien ?
Qui a décidé de le fermer sans donner de justifications ?

Ruissellement d'eau sous le pont du RER est permanent en saison humide avec risque de verglas en hiver malgré les travaux réalisés.

D. Ducout pose la question des 5000 € attribués à chaque quartier

D. Dufrasnes propose qu'on fasse des propositions.